

Construisons ensemble



Fédération Banques & Assurances



#JE



WOTE



CGT

**FLASHER CE CODE POUR TÉLÉCHARGER
ANONYMEMENT ET GRATUITEMENT
DES FICHES PRATIQUES
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS**



**SALARIÉ·ES
DES TPE**

MÊME TRAVAIL, MÊMES DROITS

Dans les très petites entreprises (moins de 11 salarié-es) des intermédiaires d'assurance, vous êtes nombreux-ses :

- à demander une reconnaissance de vos acquis et de vos compétences via un réel déroulement de carrière ;
- à vouloir bénéficier de droits identiques (ou au moins comparables) aux salarié-es des grandes entreprises relevant des branches d'intermédiaires d'assurance ;
- à estimer ne pas être payé-es à la hauteur de l'effort fourni et de la qualification.

L'ENTREPRISE C'EST NOUS, LE TRAVAIL C'EST NOUS, LA RICHESSE C'EST NOUS

Les salarié-es des petites entreprises doivent avoir le droit d'être défendu-es, à l'accès au dialogue social avec leur employeur-se, à la négociation professionnelle et territoriale et à la défense de leurs droits collectifs.

POUR CES ÉLECTIONS LA CGT REVENDIQUE :

- le droit à des activités sociales, culturelles et sportives pour tou-t-es ;
- le droit à la santé et à la sécurité au travail, le droit à de bonnes conditions de travail ;
- le droit à de vrais emplois, non précaires, à la formation professionnelle et à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences ;
- un soutien en cas de situation économique difficile dans l'entreprise ou par secteur afin de ne pas laisser seul-es les salarié-es face aux tribunaux de commerce lors de procédures telles que les redressements ou les projets de liquidation ;
- le droit aux transports, aux gardes d'enfants, pour respecter l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle ;
- le droit à des évolutions salariales.

LA CGT : SOLIDARITÉ, PROXIMITÉ, MÉTIERS

La CGT organise l'entraide et l'échange collectif entre les salarié-es pour nous rendre plus fort-es grâce au collectif. Des lieux sont à votre disposition si vous avez besoin de vous informer, d'être écouté-es, accompagné-es et défendu-es, ou si vous souhaitez vous organiser pour vos droits :

- près de chez vous, les unions locales ou départementales CGT ;
- des collectifs et une Fédération des professionnels des banques-assurances ;
- un Collectif national CGT des salarié-es employé-es dans une entreprise du courtage ou d'agent-e général-e d'assurance ;
- les défenseur-ses syndicaux-les, pour une aide juridique et un accompagnement, si nécessaire, aux Prud'hommes ;
- les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI).

LA CGT PROPOSE DE NOUVEAUX DROITS POUR TOUTES ET TOUS

- droit à une formation tout au long de la vie professionnelle permettant d'évoluer, utilisation de son compte personnel de formation, de sa validation des acquis de l'expérience, du congé individuel de formation, avec une reconnaissance du diplôme et des nouvelles compétences acquises ;
- droit à des négociations pour l'encadrement du télétravail et de meilleures conditions de travail et prises en charge ;
- droit à une reconnaissance de l'ancienneté et des compétences acquises lors du passage d'une entreprise à une autre :
 - en garantissant la transférabilité de ses droits d'une entreprise à l'autre,
 - en assurant le développement de la formation continue afin de permettre à chaque salarié-e d'être informé-e et orienté-e tout au long de sa vie professionnelle.

ÉLECTIONS DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉ-ES



25 novembre au 9 décembre 2024